

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

HOUX-YERMENONVILLE-ARMENONVILLE ET GAS

MAIRIE DE YERMENONVILLE

2 rue de Gallardon

28130 Yermenonville

téléphone : 02.37.32.34.98

DEMANDE D'ADHESION AU SYNDICAT

Nous, soussignés
demeurant actuellement :
sollicitons notre adhésion au Syndicat et le raccordement au réseau pour la propriété située :
Lot numéro.....Rueà
Nous reconnaissons avoir été informés de ce qui suit :

1/ Le prix forfaitaire d'abonnement et de raccordement s'élève à : 2 000 € soit
2 400.00 € TTC. (TVA 20 %)

2/ Les travaux seront exécutés sur les ordres et sous la responsabilité du Syndicat par
des entreprises agréées par lui exclusivement.

3/ Nous devons joindre à la demande un plan indiquant :

- le lieu exact où se trouve le lot ainsi que son numéro.

4/ Le raccordement sera exécuté après encaissement et nous vous demandons de
prendre contact avec M. Bernard notre fontainier au 06.24.70.65.42 pour convenir de la date
et de l'implantation de la pose de ce branchement.

Cette demande sera adressée au siège du Syndicat :

Syndicat des Eaux
Mairie de Yermenonville
28130 YERMENONVILLE

accompagnée du règlement de 2 400.00 € par chèque à l'ordre du Trésor Public. (Compte
Banque de France Chartres 30001 00284 d286000000 08).

Fait àle.....
Signature précédée de la mention manuscrite :
"lu et approuvé, bon pour accord"

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

HOUX-YERMENONVILLE-ARMENONVILLE ET GAS
MAIRIE DE YERMENONVILLE
2 RUE DE GALLARDON
28130 YERMENONVILLE
TEL : 02.37.32.34.98

Monsieur, Madame,

Nous vous donnons ci-dessous quelques renseignements sur la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat.

La qualité de l'eau est soumise à des analyses sous le contrôle **très strict** de la DASS.

La dureté est de 31.4° F, donc moyennement calcaire et la teneur en nitrates est de 32mg/l, nettement en dessous de la tolérance européenne(50mg/l). Méfiez-vous des offres commerciales qui proposent des analyses "gratuites" et qui découvrent souvent que l'eau distribuée est à la limite de la potabilité. C'est FAUX. Au moindre doute quant à la qualité nous faisons intervenir la DDASS.

Nous vous informons que le réseau est alimenté par une résurgence naturelle (une source) et non pas par un forage à grande profondeur. Les essais de débit qui ont été faits il y a trois ans indiquaient une possibilité de puisage de 90 m³/heure, soit bien supérieure aux besoins actuels.

La distribution se fait par gravité depuis deux réservoirs (480 m³) situés sur le plateau de Yermenonville, le plus haut étant à 154 mètres d'altitude, ce qui donne une pression suffisante. Le captage a été reconnu d'utilité publique par décret Préfectoral.

Notre Syndicat est exploité en régie en dehors de tout affermage privé. Il est placé comme toute collectivité locale, sous l'autorité de la Préfecture et du bureau du Contrôle de la Légalité.

Le tarif en vigueur est le suivant : abonnement annuel : 50 €
Eau : de 1 à 100 m³ = 1.30 € le m³, au-dessus de 100 m³ = 1.14 € le m³ Hors Taxes. A ce tarif auquel s'ajoute les taxes et la tva du taux en vigueur à la date de l'élaboration de la facture.

En espérant avoir répondu par avance aux questions qui pourraient vous préoccuper, nous restons à votre disposition pour tous autres renseignements éventuels et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président
Jack BENOIST.